

Relais Petite Enfance du Pays de Sancey Belleherbe

14 bis rue De Lattre de Tassigny,
25430 SANCEY

Tel : 07 66 34 62 83

relais.sancey-belleherbe@famillesrurales.org

LES HORAIRES DU RELAIS

Le mardi de 15h00 à 17h00 à Sancey

Le Jeudi de 9h00 à 11h00 à Sancey

Le jeudi de 13h00 à 15h30 à Belleherbe (Salle
Dessoubre de la Maison des Services)

Possibilité de prendre rendez-vous
en dehors des permanences.

Le journal du Relais Petite Enfance du Pays de Sancey-Belleherbe



Le relais sera fermé le jeudi 23 juin, le mardi 29 juin et du 1er au 19 août 2022.

Merci pour votre compréhension.

 **SALON
des tout-petits**
pour les parents et futurs parents




7 mai 2022
14h-18h
Espace Culturel L'Escale,
Morteau

 De nombreux stands

Abras Cadabra 25
ADMIR
Aurore Perrey, Psychomotricienne
Autour d'un jardin
Bébé, Enfant, Bien Etre 25
CAF du DOUBS
CPTS du Pays Horloger
CPIE du Haut Doubs
Crèches et Micro-Crèches du Val de Morteau
Des Doubs Bisous Portage
Elyse et Lidwine Comptines
Fée-moi grandir, accompagnement périnatal et parental
FREE DOM
Il Forêt V (il faut rêver)
Il suffirait d'un signe
Julie Accompagnements, accompagnante en périnatalité
"Lune et louve" Doula, Accompagnement à la maternité
La fée Crochète
La Parent'aise de Marie
Les Relais Petite Enfance du Pays Horloger
Librairie Les 3 Souhais
Ludothèque P'tidou
Médiathèque de Morteau
MJC Centre Social / LAEP des Ouistitis
Myriam Ruiz de Leon, Consultante en parentalité
Oika oika
Pass Santé Jeunes
PMI
Pôle Ressources Handicap Enfance du Doubs
Préval
Relais Parental de Pontarlier
Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs
Service Oreille de l'Antenne Petite Enfance
Téter, Gôuter, S'éveiller


Conférences 

- Mardi 17 Mai à 20h à Valdahon : "Les besoins du tout-petit : rythme journalier et sommeil" par Eva Arnaud, psychologue à l'Antenne Petite Enfance.
- Jeudi 7 Juillet à 20h à Morteau : "Les limites : quelles limites doit-on poser aux enfants" animée par Valérie Lonchamps, (Psychothérapeute, Praticienne en thérapie familiale)
- Jeudi 22 Septembre à 20h au Russey : "Les relations dans la fratrie : entre amour et rivalité" animée par Valérie Lonchamps, (Psychothérapeute, Praticienne en thérapie familiale)
- Vendredi 23 septembre à 19h à la Communauté de Communes de Sancey : "Etre parents sans s'épuiser" animée par Gérard Vallat, (psychologue et psychothérapeute)

L'entrée au salon des tout-petits
est libre et gratuite.
Les ateliers de la semaine tous famille
sont gratuits et sur inscription sur le site :
relaisvaldemorteau/salon-tout-petits

Pour en savoir plus et
s'inscrire aux ateliers





**Le programme de
la semaine
TOUS FAMILLE
du 7 au 15 mai
se trouve en
dernière page de ce
journal avec des
ateliers dans
différentes
communes dont :**
**SANCEY,
BELLEHERBE,
et
CHARMOILLE**

Les animations

Les animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres se veulent conviviales et bienveillantes afin de permettre à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les mardis matins de 9h30 à 11h30, à Sancey (Salle de la Communauté de Communes) et à Belleherbe (salle Dessoubre de la Maison des Services)

MAI 2022

- Mardi 3 mai à Sancey à 10h00
→ Comptines et jeux de mains avec Sabah à 10h !! Exceptionnellement au périscolaire de Sancey !!
- Mardi 10 mai à Belleherbe à 10h00
→ Eveil musical avec Louis de Tralalère pour "la Semaine tous famille" (voir programme en dernière page)
- Mardi 17 mai à Sancey à 10h00
→ Eveil musical avec Louis de Tralalère
- Mardi 24 mai à Belleherbe
→ Atelier d'éveil "Les véhicules"

juin 2022

- Mardi 7 Juin à Sancey
→ Atelier d'éveil : "l'été" et jeux d'eau si le temps le permet.
- Mardi 14 Juin à Belleherbe à 10h00
→ Comptines et jeux de mains avec Sabah
- Mardi 21 Juin à Sancey
→ Ludothèque Pic et Pivette
"A l'abordage !"

A vos agendas

SOIREE CREATIVE

Le 10 mai à 20h

Le Relais vous propose une soirée créative animée par Laurie Girardot.

Lieu à définir, à Sancey ou à Belleherbe, suivant les personnes inscrites.

Soirée dîner Assistantes Maternelles

MARDI 31 MAI 2022

À la SOURCE BLEUE à CUSANCE à 20h

Inscription auprès du relais

Covoiturage possible



ANALYSE DE LA PRATIQUE

Prochaine séance le mardi 07 juin 2022 à 20h

FETE DE FIN D'ANNEE DU RELAIS

AVEC LA FEE BEGONIA

MARDI 05 JUILLET A 9H45

Nous fêterons ensemble cette dernière animation et l'arrivée des vacances. Après avoir amusé petits et grands à la fête de Noël, la fée déjantée Bégonia sera de retour parmi nous pour passer à nouveau un très bon moment de rigolade ! Un petit goûter clôturera cette matinée. Venez nombreux !



FETE DES FAMILLES A SANCEY

VENDREDI 17 JUIN A 18H30

Le relais propose en partenariat avec la crèche une fête en fin de journée aux assistantes maternelles et leurs familles, ainsi qu'aux enfants gardés avec leurs parents.

La Compagnie BADABULLE viendra nous présenter son spectacle « Le Petit Bruit » qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

Sur inscription auprès du relais, nombre de places limitées

Convention collective de la Branche du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile

Clin d'œil sur quelques changements législatifs

Article 47.1 - 1er Mai

« Le 1er Mai est un jour férié chômé, s'il correspond à un jour habituellement travaillé par le salarié.

Le chômage du 1er mai n'entraîne aucune réduction de la rémunération du salarié. L'absence du salarié en raison du chômage du 1er Mai est assimilée à du temps de travail effectif pour la détermination de ses droits à congés payés et au titre de l'ancienneté.

Par exception, en raison de la nature et de la singularité des activités visées par la présente convention collective, les parties peuvent convenir que le 1er Mai est un jour travaillé par le salarié. En contrepartie, ce dernier bénéficie une rémunération majorée à hauteur de cent pour cent (100 %). »

Indemnité de congés payés

Attention, dans le cadre d'un contrat en accueil sur 46 semaines ou moins, le versement de l'indemnité de congés payés par 1/12ème est supprimé de la nouvelle convention.

Si vous aviez choisi ce mode de paiement, pensez donc à réaliser un avenant avec la nouvelle modalité choisie, en référence à l'article 102.1.2.2 :

- « - soit en une seule fois au moins de juin ;
- soit lors de la prise principale des congés payés
- soit au fur et à mesure de la prise des congés payés. »

Formation professionnelle 2022

Pensez à vous inscrire auprès de votre relais !

SST recyclage :

- Samedi 19 novembre 2022

Formation Langue des signes sur 35 heures :

- septembre 2022 (dates à venir)

Et toujours l'Analyse de la Pratique avec Cécile LINTZ :

- Mardi 07 Juin à 20h00
- Mardi 27 septembre à 20h00
- Mardi 06 décembre à 20h00

(vous pouvez venir à une ou plusieurs séances sans contrainte)

D'autres dates de formation vous sont régulièrement proposées en collaboration avec des Relais du secteur.

Article 47.2 - Jours fériés ordinaires

« Les jours fériés ordinaires sont ceux énumérés par les dispositions légales et réglementaires de droit commun.

Les jours fériés ordinaires travaillés sont prévus dans le contrat de travail écrit.

À défaut, le travail un jour férié ordinaire ne peut intervenir que d'un commun accord écrit entre les parties.

En contrepartie du travail le jour férié ordinaire, le salarié perçoit, au titre des heures effectuées, une rémunération majorée à hauteur de dix pour cent (10 %) du salaire dû.

Le chômage d'un jour férié ordinaire tombant un jour habituellement travaillé, ouvre droit au maintien de la rémunération brute habituelle, si le salarié a travaillé pour le particulier employeur, le dernier jour de travail qui précède le jour férié et le premier jour de travail qui lui fait suite, sauf autorisation d'absence préalablement accordée.

Au sens des présentes dispositions, est entendu par « jour de travail » le jour qui aurait dû être travaillé par le salarié selon le contrat de travail ou le planning de travail qui lui a été remis par le particulier employeur.

L'absence du salarié en raison du chômage des jours fériés ordinaires est assimilée à du temps de travail effectif pour la détermination de ses droits à congés payés et au titre de l'ancienneté. »



Actualisation sur monenfant.fr

Pensez à mettre à jour vos disponibilités,
l'inscription seule ne suffit pas !

En effet, depuis le décret n°2021-1132 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant, les assistants maternels ont l'obligation « de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr et de donner leurs disponibilités d'accueil au moins tous les 6 mois (**avant le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre**) pour pouvoir renouveler leur agrément ». **Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver :**



- le décret sur [Légifrance](https://www.legifrance.gouv.fr/)
- le [guide d'utilisateur du site monenfant.fr](https://monenfant.fr/) à destination des assistants maternels



Pour le plaisir !

Land'art : mon soleil



Faites briller votre journée :



jouez avec la nature et ses couleurs,

et composez votre soleil !



Ingrédients :

- 2 rouleaux de pâte feuilletée pur beurre
- 1 pot de confiture de framboise
- 2 c à s de sucre glace
- 1 œuf battu


Recette : Tarte soleil sucrée



Préparation :

Préchauffer le four à 180°C. Déposer sur une feuille de papier sulfurisée une pâte feuilletée et étaler la confiture de framboise en laissant une marge de 1/2 cm au bord de la pâte. A l'aide d'un pinceau, humidifier cette partie et recouvrir avec la 2ème pâte feuilletée. Presser les bords avec le dos d'une cuillère. Reprendre votre pinceau et passer l'œuf battu sur la tarte.

Placer au centre de la tarte soleil sucrée, un verre retourné et dessiner à l'aide de la pointe d'un couteau, sans percer la tarte, le centre de votre soleil. Couper la tarte en 4, puis chaque part en 3 pour obtenir 12 rayons de soleil. Si vous le souhaitez, vous pouvez encore couper chaque tiers en 2. Retirer maintenant le verre du centre de la tarte soleil et torsader chaque bande de pâte. Cuire 25 mn au four. Saupoudrer la tarte de sucre glace.



TOUS FAMILLE

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE LA SEMAINE TOUS FAMILLE

* sans inscription

Samedi 7 mai

● Ouverture du salon de 14h à 18h avec de nombreux stands. Accès libre et gratuit.

Ateliers lors du salon sur inscription

- 14h20 : Porter bébé : les différentes techniques de portage
- 14h20 : Diversification alimentaire menée par l'enfant
- 15h40 : Signer avec bébé
- 15h40 : Préparer soi-même un produit de soin
- 17h : Masser bébé
- 17h : Eveil musical, corporel et conté

Dimanche 8 mai

● 9h Bébé nageur à la piscine des Fins

Lundi 9 mai

- 10h Yoga (dès 2 ans) - MJC, Morteau
- 10h Contes et comptines avec "La Voix de Sabah" - crèche, Sancey
- 18h Porter bébé avec "des Doubs Bisous" - crèche Le Chat Perché, Morteau
- 17h Bricolage (dès 3 ans) - MJC, Morteau*

Mardi 10 mai

- 9h20-11h30 Ludothèque "Pic et Pivette" - Valdahon*
- 10h Eveil musical avec "Tralalère" - maison des services, Belleherbe

Mercredi 11 mai

- 8h30-11h30 Ludothèque "P'tidou" - Villers le Lac*
- 9h-12h Ludothèque "Pic et Pivette" - salle des fêtes, Nods*
- 10h Massage Bébé - crèche Picoté, Charmoille
- 10h Jardinage avec "Autour d'un jardin" - le jardin du curé, Montlebon
- 10h-11h30 Venez découvrir l'accueil de loisirs de la MJC Morteau (à partir de 5 ans)*
- 14h30-18h Ludothèque "Pic et Pivette" - Valdahon*

Jeudi 12 mai

- 9h30-11h30 Ludothèque "P'tidou" - annexe salle des fêtes, Le Russey*
- 9h30-11h Ludothèque "Pic et Pivette" - maison des services, Vercel*
- 9h30 Motricité - Salle du Pré Rondot, Grand/Combe-Châtelet
- 9h-12h Lieu d'Accueil Parents Enfants "1, 2, 3 Soleil" - salle de convivialité, Les Fontenelles*

Vendredi 13 mai

- 9h15 Peinture avec "Mets ta blouse" - salle médiathèque, Bouclans
- 10h Signer avec bébé avec "Il suffirait d'un signe" - crèche, Sancey
- 15h15 Les émotions - halte garderie Les petits lutins, Villers-le-lac
- 16h-18h Ludothèque "P'tidou" - annexe salle des fêtes, Le Russey*
- 17h Baby-danse - MJC, Morteau (dès 3 ans)*
- 17h30 Lecture - crèche les Petits Lutins, Villers-le-lac
- 20h Café des parents sur le sommeil - mairie, Bonnetage
- 8h30-10h30 Lieu d'accueil Parents enfants "Les Vendredis des Ouisitis" - MJC, Morteau*
- 9h20-11h Ludothèque "Pic et Pivette" - espace Douge, Etalans*
- 9h30 ou 10h30 Ateliers "nature" - crèche Les petits Finauds, Les Fins
- 16h-18h Ludothèque "P'tidou" - Villers le Lac*
- 15h30 Toucher Bouger pour apprendre (2-3 ans) - salle des jardins, Montlebon
- 17h30 Eveil Musical avec Myriam et Grégory - annexe salle des fêtes, Le Russey

Samedi 14 mai

- 10h30 Rencontre sur l'allaitement maternel - Maison des services, Le Russey

Dimanche 15 mai

- 9h Bébé nageur à la piscine des Fins

● Portes du Haut-Doubs

● Val de Morteau

● Plateau du Russey

● Pays de Sancey-Belleherbe

Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte